



THE AFRICAN CAPACITY  
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT  
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE



**25<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES  
CAPACITÉS EN AFRIQUE**

## **COMMUNIQUÉ**

**5 MAI 2016**

**HARARE, ZIMBABWE**

## **Communiqué de la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF)**

Nous, participants (Officiels et Hautes Autorités gouvernementales, Membres du Corps diplomatique, Représentants du secteur privé, des think tanks, de la société civile, des médias et des partenaires au développement) à la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF), organisée du 3 au 5 mai 2016 à Harare, au Zimbabwe :

1. Félicitons la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique pour avoir organisé avec brio le 3<sup>ème</sup> Forum panafricain sur le renforcement des capacités à Harare (Zimbabwe) sur le thème « Le renforcement des capacités en vue de la transformation économique et sociale de l'Afrique ». Nous réaffirmons notre conviction qu'il est important de fournir aux parties intéressées une plate-forme de discussions sur les questions de développement de l'Afrique et des impératifs de capacités y afférant.
2. Tenons à exprimer notre plus profonde et sincère gratitude au Gouvernement du Zimbabwe pour son solide appui et pour son partenariat avec l'ACBF dans l'organisation de ce Symposium de haut niveau sur le renforcement des capacités et la célébration du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'ACBF. Nos remerciements s'adressent particulièrement aux deux illustres vice-présidents du Zimbabwe, S.E. Phelekezela Mphoko et S.E. Emmerson Mnangagwa, qui ont honoré l'événement de leur Haute présence, malgré leurs calendriers chargés. Leur présence est un témoignage sans équivoque de la valeur que les dirigeants accordent au rôle de l'ACBF non seulement au Zimbabwe, mais sur le continent.
3. Notons avec satisfaction la contribution significative de l'ACBF aux priorités de développement du continent, notamment les réalisations évidentes dans l'établissement et l'appui à la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement fondées sur des données probantes.
4. Reconnaissons que malgré les progrès économiques et sociaux accomplis à travers le continent, les résultats n'ont pas été uniformes, et de nombreux pays continuent à faire face à des déficits de capacités humaines et institutionnelles qui les empêchent de réaliser leur plein potentiel de développement.
5. Notons que l'Afrique reste confrontée à la tâche de relever les défis critiques liés à la croissance non durable et non-inclusive, le chômage des jeunes, le changement climatique, la dégradation de la sécurité, l'inégalité

des sexes, la dépendance excessive aux exportations des matières premières, entre autres.

6. Reconnaissons que les capacités demeurent le chaînon manquant dans le traitement des défis critiques de développement qu'affronte l'Afrique, ainsi que la mise en œuvre des priorités de développement (Agenda 2063, Objectifs de développement durable, stratégies de développement des Communautés économiques régionales et stratégies nationales de développement).
7. Considérant la transformation de l'Afrique dans le cadre de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030, recommandons aux gouvernements africains et aux partenaires au développement de prêter attention aux impératifs de capacités pour la mise en œuvre réussie des priorités de développement du continent.
8. Plus précisément, réaffirmons notre conviction que le continent a besoin de renforcer (1) les capacités opérationnelles en vue des résultats holistiques et concrets ; (2) les capacités de changement et de transformation ; et (3) les compétences essentielles, techniques et sectorielles pour la mise en œuvre des projets phares dans le cadre du premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.
9. Reconnaissons que le renforcement des capacités est un travail de longue haleine, avec une responsabilité collective. Nous réaffirmons par conséquent que davantage d'effort et une attention particulière doivent être consacrés non seulement au renforcement des capacités, mais aussi à la rétention, l'harmonisation et l'utilisation des capacités renforcées sur le continent.
10. Conscients de la pertinence des interventions efficaces de renforcement des capacités, réaffirmons l'importance des institutions solides et durables telles que l'ACBF pour coordonner le renforcement des capacités institutionnelles et humaines nécessaires en vue d'un changement transformationnel sur le continent.
11. Reconnaissons qu'il est important de prêter attention à la dimension capacités de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030, en particulier les aspects conception, mise en œuvre, suivi et évaluation. Nous saluons de ce fait la Fondation pour le Renforcement des Capacités en Afrique pour son leadership dans la lutte contre ces problèmes de capacités.

12. À l'unanimité, notons avec une profonde préoccupation que les capacités sont manifestement le chaînon manquant dans les efforts du continent pour réaliser ses programmes de développement. Plus précisément, certaines compétences techniques essentielles sont nécessaires pour mettre en œuvre les programmes et projets phares dans le cadre du premier plan décennal de l'Agenda 2063. Des efforts concertés de tous les intervenants, en particulier les gouvernements, les partenaires au développement, le secteur privé et les institutions de formation, sont nécessaires pour renforcer les capacités requises.
13. Reconnaissons que l'Afrique doit relever le grand défi du renforcement des capacités requises dans les secteurs clés essentiels pour la transformation économique et sociale du continent. Il est nécessaire de renforcer les capacités nécessaires dans des domaines stratégiques tels que : un secteur de services moderne et efficace, la santé, l'éducation, les infrastructures, l'agriculture, l'industrie, la mobilisation des ressources, le commerce, l'intégration régionale et la réglementation gouvernementale de prestation de services, les approches sensibles au genre pour le développement entre autres.
14. Gardons à l'esprit que le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, ainsi que la nécessité d'un changement et la cohérence d'esprit dans l'élaboration des politiques économiques sont importants pour une mise en œuvre réussie du processus de transformation économique et sociale de l'Afrique. De plus, nous conseillons aux pays africains de maintenir des politiques macroéconomiques saines qui favorisent la croissance économique soutenue et inclusive en vue d'une transformation structurelle réelle.
15. Réaffirmons notre conviction que le développement de l'Afrique est en fin de compte la responsabilité des Africains eux-mêmes, et suggérons que plus d'effort soit fait dans le renforcement des capacités pour une efficace mobilisation et utilisation des ressources intérieures. Nous recommandons de ce fait l'élargissement de l'assiette fiscale, l'échange et le développement de l'expertise technique et le renforcement des capacités, l'augmentation du niveau d'assistance mutuelle intra-africaine, l'apprentissage entre pairs et la création de conditions favorable à un appui supplémentaire des partenaires internationaux.
16. Encouragés par la collaboration soutenue entre la Commission de l'Union africaine, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, la Banque africaine de développement et les Communautés économiques régionales dans l'opérationnalisation de l'Agenda 2063, lançons un appel à

toutes les parties prenantes pour qu'elles mettent en œuvre des interventions de renforcement des capacités dans une approche coordonnée.

17. Félicitons l'ACBF pour avoir lancé une plate-forme de renforcement des capacités et encourageons la Fondation à prendre le leadership de cette plate-forme en vue de coordonner les efforts de renforcement des capacités sur le continent.
18. Plaidons l'appui des gouvernements africains, des partenaires continentaux et internationaux pour le soutien politique et financier nécessaires aux institutions de renforcement des capacités telles que l'ACBF dans le cadre de leur mandat de renforcement des capacités sur le continent.
19. Nous engageons à appuyer le prochain Plan stratégique 2017-2021 de l'ACBF qui se fonde sur l'expérience accumulée et les enseignements tirés par la Fondation au cours des 25 dernières années en tant qu'institution experte de proue dans le renforcement des capacités. Nous notons que dans le but de répondre aux besoins de renforcement des capacités les plus pressants de l'Afrique, la stratégie 2017-2021 de l'ACBF a été formulée autour de quatre piliers stratégiques : (1) faciliter la réalisation effective des priorités de développement du continent ; (2) aider les pays à atteindre leurs résultats de développement ; (3) renforcer le secteur privé et la contribution de la société civile au développement durable ; et (4) tirer parti de l'apprentissage et de la connaissance pour un développement du continent plus efficace.
20. Exprimons, une fois de plus notre profonde gratitude au gouvernement de la République du Zimbabwe, l'hôte du siège de l'ACBF depuis 1991, pour son engagement politique et financier soutenu à la Fondation, pour avoir accueilli ces célébrations et pour sa chaleureuse hospitalité à l'égard de tous les délégués.

**Fait à Harare, en ce jour du 5 mai 2016**  
**Harare, Zimbabwe**